

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du jeudi 2 juillet 2026

Rapport n° 20260702-110

DÉCISION MODIFICATIVE N°1

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
I. SECTION DE FONCTIONNEMENT	3
1. Les recettes de fonctionnement : + 162,61 M€ (14 238,86 M€)	3
1.1 Tarifs et redevances : + 9 M€ (4 511,33 M€)	3
1.2 Résultat comptable : + 153,61 M€	3
2. Les dépenses de fonctionnement : + 162,61 M€ (14 238,86 M€)	4
1.1 Exploitation régulière : + 11,32 M€ (11 497,96 M€)	4
1.2 Budget courant : + 13,02 M€ (626,07 M€)	4
1.3 Billettique & services support : + 12,69 M€ (223,15 M€)	4
1.4 Autres politiques de transport : + 3,72 M€ (21,60 M€)	5
1.5 Autres dépenses de fonctionnement : + 5 M€ (7,17 M€)	5
1.6 Les dépenses d'ordre : + 116,86 M€ (1 555,86 M€)	5
1.6.1 Amortissements : +228,84 M€ (1 028,83 M€)	5
1.6.2 Virement à la section d'investissement : - 111,97 M€ (527,03 M€)	6
II. SECTION D'INVESTISSEMENT	7
1. Les dépenses d'investissement : +1 283,67 M€ (6 253,01 M€ M€)	7
1.1 Investissements majeurs : +3,24 M€ (3 968,24 M€)	7
1.2 Projets politique de transport : +2,42 M€ (43,37 M€)	7
1.3 Opérations d'ordre : + 449,40 M€ (1 064,40 M€)	7
2. Les recettes d'investissement : +1 283,67 M€ (6 253,01 M€)	8
2.1 Transport scolaire : +0,31 M€ (0,31 M€)	8
2.2 Excédent de fonctionnement capitalisés : + 834,27 M€	9
2.3 Emprunt : -117,17 M€ (2 979,50 M€)	9
2.4 Recettes d'ordre en investissement : +566,26 M€ (2 168,62 M€)	9
2.4.1 Autres écritures d'ordre : +449,40 M€ (584,40 M€)	9
2.4.2 Dotation aux amortissements : + 228,83 M€ (1 028,83 M€)	9
2.4.3 Virement à la section d'investissement : - 111,97 M€ (527,03 M€)	9
III. AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET D'ENGAGEMENT	10
1. Ajustements et clôture d'AP/AE	10
2. Nouvelles AP/AE	10

INTRODUCTION

La décision modificative n°1 (DM1) du budget primitif 2026 d'Île-de-France Mobilités permet de procéder aux ajustements de crédits, en dépenses comme en recettes, en section de fonctionnement comme en section d'investissement, afin d'aligner les inscriptions budgétaires sur les besoins réels actualisés depuis le début de l'année, sans remettre en cause l'équilibre général du budget.

S'agissant de la section de fonctionnement, la DM1 se traduit par une augmentation des crédits de 162,6 M€, portant le budget à 14,2 Md€. Cette évolution repose principalement sur l'intégration du résultat excédentaire de 2025 (+153,6 M€), qui est une écriture d'ordre, c'est-à-dire que ce n'est pas une recette réelle de fonctionnement, ainsi que par des ajustements limités sur les recettes et les dépenses courantes.

La décision modificative se caractérise également par une progression de la **section d'investissement**, liée notamment à l'affectation du résultat et à des opérations comptables patrimoniales, tout en permettant de contenir le recours à l'emprunt et de préserver l'équilibre global du budget.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. Les recettes de fonctionnement : + 162,61 M€ (14 238,86 M€)

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 13 605,26 M€ après décision modificative, soit une augmentation de 0,07%.

Recettes de fonctionnement (en M€)	BP 2026	Crédits ouverts (y/c vir)	DM1	Crédits ouverts après DM1	Var. crédits ouverts après vote DM1/BP 2026
Fiscalité	7 046,80	7 046,80	0,00	7 046,80	0,00%
Tarifs et redevances	4 502,33	4 502,33	9,00	4 511,33	0,20%
Participations	1 899,56	1 899,56	0,00	1 899,56	0,00%
Autres recettes	145,25	145,25	0,00	145,25	0,00%
Projets politique de transport	0,82	0,82	0,00	0,82	0,00%
Budget courant	1,50	1,50	0,00	1,50	0,00%
Total recettes réelles	13 596,26	13 596,26	9,00	13 605,26	0,07%
Total recettes d'ordre	480,00	480,00	0,00	480,00	0,00%
Excédent de fonctionnement reporté	0,00	0,00	153,61	153,61	0,00%
Total recettes de fonctionnement	14 076,26	14 076,26	162,61	14 238,86	1,16%

1.1 Tarifs et redevances : + 9 M€ (4 511,33 M€)

Tarifs et redevances (en M€)	BP 2026	Crédits ouverts (y/c vir)	DM1	Crédits ouverts après DM1	Var. crédits ouverts après vote DM1/BP 2026
Recettes tarifaires	4 408,00	4 408,00	9,00	4 417,00	0,20%
Redevances diverses	0,08	0,08	0,00	0,08	0,00%
Recettes GRC	94,25	94,25	0,00	94,25	0,00%
Tarifs et redevances	4 502,33	4 502,33	9,00	4 511,33	0,20%

L'ajustement des recettes tarifaires inscrit en décision modificative correspond aux encaissements liés à des impayés de Comutitres. Ces créances avaient initialement été admises en non-valeur et ont fait l'objet de recouvrements partiels postérieurement au vote du budget primitif 2026. Cette recette est estimée pour l'année sur la base des montants effectivement perçus au 31 mai 2026.

1.2 Résultat comptable : + 153,61 M€

Conformément à la décision n° 20260612-075 relative au « Comptes administratif et de gestion 2025 et à l'affectation du résultat 2025 », après prise en compte de la couverture du déficit de la section d'investissement et des reports, le solde du résultat cumulé de fonctionnement 2025 est inscrit en recettes de fonctionnement au budget 2026 à hauteur de 153,61 M€.

2. Les dépenses de fonctionnement : + 162,61 M€ (14 238,86 M€)

Les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à 12 683,00 M€ après décision modificative soit une augmentation de 0,36%.

Dépenses de fonctionnement (en M€)	BP 2026	Crédits ouverts (y/c vir)	DM1	Crédits ouverts après DM1	Var. crédits ouverts après vote DM1/BP 2026
Exploitation régulière	11 492,76	11 486,64	11,32	11 497,96	0,05%
Budget courant	614,67	613,05	13,02	626,07	1,86%
Billettique & services support	206,56	210,46	12,69	223,15	8,03%
Transport scolaire	164,83	165,05	0,00	165,05	0,14%
Accompagnement territorial	86,95	86,90	0,00	86,90	-0,06%
Mobilités durables	52,45	52,01	0,00	52,01	-0,85%
Autres politiques de transport	15,95	17,88	3,72	21,60	35,40%
Tarification sociale	3,09	3,09	0,00	3,09	0,00%
Autres	0,00	2,17	5,00	7,17	0,00%
Total dépenses réelles	12 637,25	12 637,25	45,75	12 683,00	0,36%
Total dépenses d'ordre	1 439,00	1 439,00	116,86	1 555,86	8,12%
Total dépenses de fonctionnement	14 076,26	14 076,26	162,61	14 238,86	1,16%

1.1 Exploitation régulière : + 11,32 M€ (11 497,96 M€)

L'ajustement s'élève à +11,32 M€ et concerne :

- L'exploitation des DSP Bus Grand Couronne et Petite Couronne, afin de prendre en compte l'impact de la modification de la prévision d'inflation passant de 1,30% à 1,70% à hauteur de 4,7 M€ ;
- L'exploitation du Grand Paris Express pour la part GI RATP à hauteur de 6,62 M€ issu d'un ajustement de la trajectoire budgétaire de reprise en gestion technique du tronçon 1a de la ligne 18.

1.2 Budget courant : + 13,02 M€ (626,07 M€)

L'ajustement s'élève à 13,02 M€ et concerne la « Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) » de la RATP pour les DSP bus. Il s'agit de stocks de matériels non immobilisables dits « stocks consommables » pour les réparations courantes.

1.3 Billettique & services support : + 12,69 M€ (223,15 M€)

Les ajustements concernent :

- La régularisation de factures concernant le « Canal mobile » en raison d'un défaut sur l'estimation de la facturation en 2025. Le besoin budgétaire présenté en DM1 de +4 M€ doit permettre de solder ces factures.
- La prise en compte d'un reliquat de factures 2025 avec Comutitres à hauteur de 3,69 M€ valorisées postérieurement au vote du budget primitif 2026 ;

- Les bornes d'information voyageurs (BIV) à hauteur de 2 M€, notamment les BIV NG dont le déploiement dans Paris s'est accéléré et s'achèvera en 2026 ;
- Un besoin de +3 M€ relatif à l'accélération des projets de dématérialisation du Navigo Annuel et ImaginR.

1.4 Autres politiques de transport : + 3,72 M€ (21,60 M€)

L'ajustement concerne la sûreté dans les gares du Transilien à hauteur de 3,72 M€.

1.5 Autres dépenses de fonctionnement : + 5 M€ (7,17 M€)

Les autres dépenses de fonctionnement concernent les admissions en non-valeur, leur traitement se fait à la demande de l'agent comptable.

Cette somme permet, outre les créances douteuses en cours, de clôturer les créances douteuses récupérées par IDFM lors du transfert du GIE Comutitres à la SAS Comutitres (1,5 M€).

1.6 Les dépenses d'ordre : + 116,86 M€ (1 555,86 M€)

Les opérations ou écritures d'ordre, exécutées à l'initiative de l'ordonnateur, ne donnent lieu à aucun décaissement et encaissement. Elles permettent uniquement de retracer les mouvements qui ont un impact sur l'actif d'IDFM sans avoir de conséquences sur la trésorerie.

Les opérations d'ordre se caractérisent par le fait qu'elles concernent toujours à la fois une opération de dépense budgétaire et une opération de recette budgétaire pour un montant identique.

1.6.1 Amortissements : +228,84 M€ (1 028,83 M€)

Les amortissements des actifs détenus ou contrôlés par Île-de-France Mobilités sont revus à la hausse (+ 228,84 M€). Cette réévaluation tient compte notamment du traitement dans l'inventaire comptable des acquisitions de matériels roulants, la constitution de fiches individuelles par matériel, support du tableau d'amortissement, étant réalisée après la clôture de l'exercice.

Amortissements de l'année 2026 :

Amortissement des rachats des biens CT3	1 322 530,45
Intégration des encours : CABLE 1	4 784 570,05
Intégration des encours : PMB	119 438 257,79
Intégration des encours : PRIM	66 635 492,08
Intégration des encours : subventions soldées	440 272,90
Intégration des encours : Travaux sur divers COB	781 214,20
Intégrations des encours 2025	9 755 785,00
Nouvelles acquisitions 2025	88 529 326,33
Nouvelles acquisitions 2025 : bus CATP	18 600 784,60
Nouvelles acquisitions 2025 : bus CT3	3 565 434,73
Nouvelles acquisitions 2025 : Bus JOP	103 278,93
Nouvelles acquisitions 2025 : bus RATP	3 506 515,47
SOCLE : dépenses avant 2025	709 485 903,29
Valorisation des biens RATP : DSP 09	5 001,84
Valorisation des biens RATP : DSP 42	28 231,29
Valorisation des biens RATP : DSP 45	7 055,01
Valorisation des biens SNCF : Batiment Le Bourget	12 322,01
Valorisation des biens SNCF : SMR de Noisy-le-Sec	1 829 724,89
Total général	1 028 831 700,86

1.6.2 Virement à la section d'investissement : - 111,97 M€ (527,03 M€)

Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement représente l'autofinancement prévisionnel d'Île-de-France Mobilités qui permet de dégager des ressources propres pour financer une partie des investissements et ainsi diminuer le recours à l'emprunt.

L'autofinancement de la section d'investissement s'établit alors, après décision modificative à 527,03 M€.

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

1. Les dépenses d'investissement : +1 283,67 M€ (6 253,01 M€ M€)

Les dépenses d'investissement sont ajustées à la hausse pour tenir compte de l'intégration des reports 2025 à hauteur de 5,68 M€.

Dépenses d'investissement (en M€)	BP 2026	Reports	Crédits ouverts (y/c vir)	DM1 y/c reports	Crédits ouverts après DM1	Var. crédits ouverts après vote DM1/BP 2026
Investissements majeurs	3 965,29	4,25	3 965,00	3,24	3 968,24	0,07%
Remboursement du capital	314,00		313,98	0,00	313,98	-0,01%
Projets politique de transport	40,95	1,41	40,95	2,42	43,37	5,91%
Autres	34,10	0,03	34,10	0,03	34,13	0,07%
Transport scolaire	0		0,31	0	0,31	-
Total dépenses réelles d'investissement	4 354,34	5,68	4 354,34	5,68	4 360,02	0,13%
Total dépenses d'ordre d'investissement	615,00		615,00	449,40	1 064,40	73,07%
Résultat comptable (déficit)	0,00	0,00	0,00	828,58	828,58	0,00%
Total dépenses d'investissement	4 969,34	5,68	4 969,34	1 283,67	6 253,01	25,83%

1.1 Investissements majeurs : +3,24 M€ (3 968,24 M€)

Les dépenses relatives aux investissements majeurs comprennent -1,01 M€ de mouvements entre actions en fonction de l'état d'avancement des travaux et +4,25 M€ de reports.

1.2 Projets politique de transport : +2,42 M€ (43,37 M€)

Ces mouvements correspondent à des transferts entre projets en fonction de leur état d'avancement (+1,01 M€) et des reports (+1,41 M€).

1.3 Opérations d'ordre : + 449,40 M€ (1 064,40 M€)

Il s'agit d'opérations patrimoniales, pour les biens suivants :

Détail des opérations patrimoniales possibles	Crédits au chapitre 041 (D/C)
Stock d'études et frais d'insertion transférables en "Biens" ou "Encours"	66 205 269,16
Valorisation des biens SNCF Lot 1 à la VNC en fin de contrat : SMR de Noisy le Sec	64 040 372,00
Valorisation des biens SNCF Lot 1 à la VNC en fin de contrat : Bâtiment multiservice (Le Bourget) à Drancy	431 205,00
Valorisation des biens SNCF Lot 1 en cours de négo (dont MR)	184 684 810,08
Valorisation des biens repris RATP : DSP 09	14 096 283,95
Valorisation des biens repris RATP : DSP 42	54 039 382,97
Valorisation des biens repris RATP : DSP 45	29 356 547,48
Valorisation des biens repris RATP : SI BUS	266 841,00
Valorisation des biens repris RATP : DSP 36	5 083 228,50
Valorisation des biens repris RATP : DSP 39	566 563,64
Valorisation des biens repris RATP : DSP 40	30 632 267,97
Total	449 402 771,75

Les crédits inscrits concernent les écritures comptables d'intégration définitive à l'actif de travaux comptabilisés jusqu'à présent en « en-cours », après mise en service des infrastructures ou déclaration d'achèvement des travaux subventionnés dans le cadre de la qualité de service par exemple.

2. Les recettes d'investissement : +1 283,67 M€ (6 253,01 M€)

Les recettes d'investissement sont ajustées à la suite des variations de la section de fonctionnement et des dépenses d'investissement. Cet ajustement s'opère pour l'essentiel par une augmentation de l'autofinancement et la diminution du recours à l'emprunt.

Recettes d'investissement (en M€)	BP 2026	Crédits ouverts (y/c vir)	DM1	Crédits ouverts après DM1	Var. crédits ouverts après vote DM1/BP 2026
Investissements majeurs	154,56	154,56	0,00	154,56	0,00%
Emprunt	3 096,67	3 096,67	-117,17	2 979,50	-3,78%
Produit des amendes	138,77	138,77	0,00	138,77	0,00%
Autres	5,34	5,34	0,00	5,34	0,00%
Transport scolaire	0,00	0,00	0,31	0,31	0,00%
Total recettes réelles d'investissement	3 395,34	3 395,34	-116,86	3 278,48	-3,44%
Total recettes d'ordre d'investissement	1 574,00	1 574,00	566,26	2 140,26	35,98%
Excédent de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	834,27	834,27	0,00%
Total recettes d'investissement	4 969,34	4 969,34	1 283,67	6 253,01	25,83%

2.1 Transport scolaire : +0,31 M€ (0,31 M€)

Conformément à la convention signée le 30 janvier 2026, relative au financement par la Région d'une aide aux lycéens détenteurs d'une carte Imagine R, IDFM doit effectuer le remboursement d'une aide au sport et à la culture aux jeunes Franciliens de 15 à 25 ans qui en font la demande via l'application « LABAZ » pour les années scolaires 2025-2026 et 2026-2027. Ainsi, pour l'exécution de ce mandat, il convient d'inscrire 310 000 € en dépense (fait par virement) et en

recette au chapitre 45 (cf. M57).

2.2 Excédent de fonctionnement capitalisés : + 834,27 M€

Cette recette permet de couvrir le déficit cumulé de la section d'investissement. Cette écriture a fait l'objet d'une délibération adoptée au Conseil d'administration du 12 juin 2026.

2.3 Emprunt : -117,17 M€ (2 979,50 M€)

Le résultat dégagé en section de fonctionnement permet de diminuer le montant de l'emprunt de 117,17 M€ et ainsi assurer l'équilibre de la section d'investissement et l'équilibre global de la décision modificative.

2.4 Recettes d'ordre en investissement : +566,26 M€ (2 168,62 M€)

2.4.1 Autres écritures d'ordre : +449,40 M€ (584,40 M€)

Ces écritures correspondent aux opérations mentionnées supra au II.1.3.

2.4.2 Dotation aux amortissements : + 228,83 M€ (1 028,83 M€)

Un ajustement à la hausse des crédits (+228,83 M€) est prévu afin de réaliser les écritures d'ordre mentionnées au I.2.4.1.

2.4.3 Virement à la section d'investissement : - 111,97 M€ (527,03 M€)

Le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement est minoré de 111,97 M€ en décision modificative. Il s'agit d'une écriture d'ordre strictement égale entre une dépense de fonctionnement et une recette d'investissement : elle vient modifier les équilibres propres à chaque section.

III. AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET D'ENGAGEMENT

Les autorisations d'engagement (AE, en fonctionnement) et les autorisations de programme (AP, en investissement) sont des enveloppes budgétaires pluriannuelles qui peuvent être créées, ajustées ou clôturées à chaque étape budgétaire. Cette décision modificative permet de créer une AE et 8 AP, d'ajuster 1 AE et 10 AP et de clôturer 1 AP.

3. Ajustements et clôture d'AP/AE

Nom d'AE/AP/montants en M€	Montant AP	Montant de l'ajustement	Montant de l'AP réévalué
4-2019-1 - ACQUISITION BUS CATP	1 850,00	606,00	2 456,00
4-2025-3 - RENOVATION BUS TRANSITION ENERGETIQUE	60,00	297,00	357,00
3-2017-4 - MI2N	122,78	11,00	133,78
9-2026-1 - ETUDES COMUTITRES	9,50	5,00	14,50
4-2025-4 - MEC RATP - RESEAU BUS PPC	550,00	50,00	600,00
2-2012-5 - Tram 4 HT	205,89	8,11	214,00
5-2012-1 - Investissement Billettique-Vente	960,03	5,00	965,03
5-2023-1 - PRIM	166,00	0,70	166,70
6-2025-3 - DEMENAGEMENT SIEGE IDFM	33,29	1,00	34,29
8-2023-1 - Transformation et modernisation des SIOT-SNCF	83,00	30,00	113,00
8-2024-1 - Transformation et modernisation des SIOT- RATP	273,28	-273,28	0,00
7-2020-1 - C3 Projets & Fonds travaux	1 167,00	66,00	1 233,00
5-2006-23 - SDA	1 158,55	126,03	1 284,58

4. Nouvelles AP/AE

Nom d'AE/AP	Direction	Section	Montant (M€)
4-2026-1 - Equipements TE	MS	Investissement	50,00
4-2026-2 - ACQUISITION BUS OCCASION	MS	Investissement	0,40
4-2026-3 - Maintenance	MS	Fonctionnement	0,50
3-2026-1 -MR T13 ph2	FER	Investissement	200,00
3-2026-2 6 CSP ligne J – PAVS VND	FER	Investissement	43,50
5-2026-1 DSP INVESTISSEMENT	OSM	Investissement	34,00
5-2026-2 SDA 2	OSM	Investissement	150,00
7-2026-2-Convention SNCF pluri projets Gares et Connexions	CT	Investissement	336,20
8-2026-1-Transformation et modernisation des SIOT-SNCF RESEAU	NUM	Investissement	60,00